

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 3 décembre 2019 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Absents :

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2019-12-127

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal des séances du 5 novembre 2019;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Démission d'un conseiller;
8. Trans Appel;
9. Aide financière GDPL;
10. Motion taxation;
11. Embauche employés municipaux;
12. Entente intermunicipale de voirie;
13. Internet Haute Vitesse;
14. Radars pédagogiques;
15. Système appels urgences - REPORTÉ;
16. Pacte rural;
17. Questions de l'assemblée;
18. Affaires nouvelles;
 18.1 Budget incendie
19. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2019

2019-12-128

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 novembre 2019;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2019, et que le procès-verbal du 5 novembre 2019 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées sur le nettoyage des trottoirs.

Mme Raymonde Carbonneau distribue les rapports d'activités du Centre d'Actions Bénévoles de Valcourt.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2019-12-129

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 3 décembre 2019, telle que modifiée, pour un montant de 68 334.42\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201900306 à #201900352), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

M. Grilli fait mention du comité formé pour l'avenir de l'église et informe le conseil que toutes les personnes qui ont donné leur nom lors de la consultation publique seront invitées à participer à la prochaine rencontre.

6. SUIVI DES DOSSIERS

M. Grilli informe le conseil que l'ingénieur a été rencontré, que les dos d'âne ont été mesurés et qu'ils seront abaissés.

M. Grilli mentionne également que la municipalité a grandement amélioré sa performance au niveau de la consommation de l'eau.

7. DÉMISSION D'UN CONSEILLER

M. le maire informe le conseil que la lettre de démission de Mario Casavant a été reçue en date du 26 novembre 2019. Une élection devra se tenir pour le poste #1.

8. TRANS-APPEL

2019-12-130

Attendu que la municipalité désire se prévaloir des services d'un transport adapté et de accompagnement;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité de Lawrenceville accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente;

Que la municipalité accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel l'organisation du service de transport adapté;

Que la municipalité accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2020 et de payer la quote-part qui s'établit à 4.07 \$ par personne pour un montant total de 2 604.80\$;

Que la municipalité accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2019 : déplacement local 3.50\$, déplacement à Sherbrooke 8.00\$;

Que la municipalité de Lawrenceville accepte les prévisions budgétaires 2020 de l'organisme Trans-Appel.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. AIDE FINANCIÈRE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

2019-12-131

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière de l'École Secondaire de l'Odysée pour le projet du Grand Défi Pierre Lavoie;

Attendu que des élèves inscrits à l'activité sont de Lawrenceville;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité accorde une aide de 250\$ à l'École Secondaire de L'Odysée pour le Projet du Grand Défi Pierre Lavoie;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

10. AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Éric Bossé donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement de taxation numéro **2020-329** abrogeant tout autre règlement de même nature. De plus une dispense de lecture est donnée conformément à l'article 445 du code municipal.

11. EMBAUCHE EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2019-12-132

Attendu que la municipalité souhaite procéder à l'embauche de Réal Delorme comme responsable des travaux publics pour une période de cinq mois;

Attendu que la municipalité souhaite procéder à l'embauche d'Alexandre Desrosiers comme responsable adjoint des travaux publics;

Attendu que les conditions de travail ainsi que les avantages sont décrites dans les contrats de travail préparés par la direction général, et dont le conseil a pris connaissance;

Attendu que M. Desrosiers sera en probation pour une période de trois mois;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité procède à l'embauche de M. Delorme et de M. Desrosiers selon les termes des contrats de travail.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. ENTENTE INTERMUNICIPALE DE VOIRIE

2019-12-133

Attendu que les municipalités de Bonsecours, du Canton de Valcourt, de Lawrenceville et de Sainte-Anne-De-La-Rochelle ont entamé des discussions sur la création d'un service de voirie commun aux quatre municipalités;

Attendu que le but de ce service de voirie serait de regrouper la main d'œuvre et les ressources afin d'offrir une permanence et une présence en tout temps sur le territoire des quatre municipalités;

Attendu que les municipalités participant aux discussions et à l'élaboration du projet souhaite connaître la position des différents conseils municipaux;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault;

Que la municipalité de Lawrenceville approuve la démarche de mise en commun des services de voirie des municipalités de Bonsecours, du Canton de Valcourt, de Lawrenceville et de Sainte-Anne-De-La-Rochelle,

Que la municipalité de Lawrenceville participe à l'élaboration du projet de création d'un service de voirie commun, sans toutefois n'avoir l'obligation de signer l'entente qui sera préparée,

Que la municipalité donne copie de la présente résolution aux municipalités de Bonsecours, du Canton de Valcourt et de Sainte-Anne-De-La-Rochelle.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

13. INTERNET HAUTE VITESSE

2019-12-134

Attendu qu'un protocole d'entente pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire de Lawrenceville a été soumis au conseil municipal;

Attendu que cette entente prévoit les modalités pour l'offre du service de la fibre optique pour toutes les adresses de la municipalité;

Attendu qu'il n'y aurait aucun coût pour la municipalité relié à la signature de cette entente;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité accepte le protocole d'entente pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire de Lawrenceville,

Que le maire, M. Derek Grilli et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer, au nom de la municipalité, le protocole d'entente et tout autre document s'y rattachant.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. RADARS PÉDAGOGIQUES

2019-12-135

Attendu que la MRC du Val-Saint-François souhaite procéder à l'achat regroupé de 18 nouveaux radars pédagogiques pour les municipalités de son territoire;

Attendu que la MRC a obtenu une subvention de 53 000\$ pour l'achat des nouveaux radars;

Attendu que les municipalités intéressées devront assumer 50% du coût des radars;

Attendu qu'une entente intermunicipale devra être signée par toutes les municipalités qui souhaitent prendre part à l'achat regroupé;

Attendu que les municipalités intéressées deviendront propriétaires des appareils et devront fournir les données recueillies à la MRC et demeurer propriétaires des radars pour une période d'au moins trois ans;

Attendu que les municipalités intéressées devront indiquer combien d'appareils elles souhaitent acquérir;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité signe l'entente intermunicipale pour participer à l'achat regroupé de radars pédagogiques,

Que le maire, M. Derek Grilli et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer, au nom de la municipalité, l'entente intermunicipale d'achat regroupé de radars pédagogiques,

Que la municipalité demande pour faire l'acquisition d'un radar pédagogique.

Que la municipalité aimerait également acquérir un des anciens radars pédagogiques.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

15. SYSTÈME D'APPELS D'URGENCE

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

16. DEMANDE PACTE RURAL

2019-12-136

Attendu que la municipalité est maintenant propriétaire de l'église de Lawrenceville;

Attendu que la population a été consultée et qu'elle souhaite que l'église devienne un centre communautaire et culturel;

Attendu que la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre des projets structurants de la MRC, pour son projet d'église communautaire et culturelle;

Attendu que cette aide financière servira à l'élaboration d'études, de plans et d'aménagements pour la transformation de l'église en salle communautaire et culturelle,

Attendu que la municipalité doit nommer un répondant pour représenter la municipalité et signer les documents requis;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que M. Derek Grilli soit désigné comme répondant pour la demande d'aide financière qui sera déposée dans le cadre des projets structurants de la MRC, pour son projet d'église communautaire et culturelle.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

17. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il est porté à l'attention du conseil que les camions utilisés pour le déneigement de la rue Beauregard seraient les mêmes que pour les routes du MTQ. La municipalité fera des vérifications à ce sujet.

18. AFFAIRES NOUVELLES

2019-12-137

18.1 Budget Incendie

Attendu qu'à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 novembre 2019, la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt a adopté son budget pour l'année 2020;

Attendu que le montant des dépenses est de 687 695.76\$, que le montant des revenus est de 16 400\$, établissant le montant à répartir pour l'année 2020 à 671 295.76\$;

Attendu que ce montant de 671 295.76\$ se divise comme suit :

- 447 530.50\$ représentant les 8 premiers mois répartis selon le mode de répartition actuelle 15 % à part égales et 85 % au prorata de la richesse foncière uniformisée ;
- 223 765.00\$ représentant les 4 derniers mois selon le nouveau mode de répartition 12.5% à part égales, 12.5% en fonction des risques et 75% en fonction des trois (3) critères suivants, soient 50% au prorata de la population, 25% au prorata de la richesse foncière uniformisée et 25% au prorata de la richesse foncière uniformisée « bâtiment seulement » ;

Attendu qu'un montant de 72 000\$ provenant du surplus accumulé de la Régie est affecté en contre partie sur les 8 premiers mois et réparti au prorata du cumulatif des quotes-parts de chaque municipalité depuis la création de la Régie ;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le conseil de la municipalité de Lawrenceville adopte le budget 2020 de la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt tel que présenté à l'annexe A, copie jointe aux présentes pour en faire partie intégrante;

Que le conseil de la municipalité de Lawrenceville accepte pour le calcul de la quote-part des 4 derniers mois de 2020, le nouveau mode de répartition 12.5% à part égales, 12.5% en fonction des risques et 75% en fonction des trois (3) critères suivants, soient 50% au prorata de la population, 25% au prorata de la richesse foncière uniformisée et 25% au prorata de la richesse foncière uniformisée « bâtiment seulement »;

Que la municipalité de Lawrenceville verse un montant de 35 939.13\$ (pour les 8 premiers mois de l'année 2020) selon l'article 10 de l'entente relative à la protection contre l'incendie signée le 16 juin 2005, moins un montant de 5 824.80\$ (surplus accumulé), plus un montant estimé de 21 104.00\$ (pour les 4 derniers mois de l'année 2020) selon le nouveau mode de répartition, pour une quote-part total estimé de 51 218.00\$, tel que présenté à l'Annexe B, copie jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-12-138

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 19h55, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général